

Présents : Jacques PHILIPPE - Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Mireille COURBOULAY – Chantal BEAUQUIN – Sébastien LHERMITE – Dominique BOUDEAU - Franck BAUDRILLER – Christian RODET - Dimitri BREHERET – Jacques BALZAC

Invité permanent : Didier AUBERT

Invités : Alain GUERESSE – Yannick OLIVIER

Excusé : Franck JOUNIER

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Les trois Clubs de Rezé, co-organisateurs des finales des Coupes de Loire Atlantique 2017, ont été reçus ce soir au Comité. Ils ont annoncé que l'organisation de cette manifestation se présentait plutôt bien.
- Jacques PHILIPPE a participé au Comité Directeur de la Ligue des Pays de la Loire le 10/02/2017. Au cours de cette réunion, il a été annoncé que, suite à la réforme territoriale, la FFBB aidera, de manière conséquente, au financement des postes de Directeur et de Conseiller Technique des Officiels dans le but de professionnaliser les Ligues Régionales. Cette démarche est essentielle dans le cadre du développement de notre sport.

2. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- Yannick OLIVIER informe les Membres du Bureau que Madame Annick DAGORNE HOCHARD est en arrêt de travail jusqu'au 5 Mars 2017. Dans ce contexte la répartition des tâches a été revue, il n'y a pas de soucis à ce jour concernant l'organisation des évènements de fin de saison.
- Pauline BOURDEAU ZEZE nous a annoncé qu'elle attendait un enfant et qu'elle serait en congés de maternité à compter du 17/05 jusqu'au 15/11/2017. Il est donc indispensable de procéder à un recrutement en CDD pour couvrir cette période.

A cet effet Jacques PHILIPPE, Patrick ERRIEN et Yannick OLIVIER ont reçu ce soir Stéphanie TREHOLAN, Secrétaire du Club de NORT sur ERDRE, qui est intéressée et qui correspond parfaitement aux exigences du poste.

Ce CDD pourrait prendre effet à compter du 03/04/2017 et prendrait fin au retour de Pauline BOURDEAU ZEZE.

Dimitri BREHERET s'interroge sur la durée du « tuilage » qui lui paraît trop longue. Jacques PHILIPPE pense, que compte tenu de la spécificité des tâches à maîtriser et du surcroît de travail lié aux manifestations de fin de saison, que la durée du « tuilage » est raisonnable.

- Yannick OLIVIER propose que l'ensemble du personnel suive, dans le cadre de l'OPCA, une formation de Sauveteur, Secouriste du Travail car nous recevons du public au Comité et nos CTF interviennent sur le terrain.

Cette formation impose des recyclages annuels.

Les Membres du Bureau présents donnent leur accord.

- Yannick OLIVIER informe le Bureau qu'au niveau de l'organisation de « THE BRIDGE » les plannings sont respectés et qu'il suit de près les financements.

Il n'y aura pas de problème au niveau du recrutement des bénévoles.

Le Comité peut espérer être en mesure de mettre une buvette sur le site.

- Pour des raisons financières, l'Assemblée Générale de la Ligue des Pays de la Loire se déroulera à la Joliverie.

La location de l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale d'Architecture, aussi pressenti, a été abandonnée par la Ligue Régionale, en raison du montant de la location. Le Bureau du CD 44 regrette ce choix car cette assemblée se tiendra pendant le championnat du Monde de 3X3. Le choix de l'Ecole Nationale d'Architecture, proche des Machines de l'Île, aurait permis suite à l'Assemblée Générale, aux participants d'assister à des rencontres du Championnat du Monde.

Jacques PHILIPPE prendra contact avec Jean-Michel DUPONT, Président de la Ligue Régionale pour lui faire part des regrets du CD44 concernant ce choix.

- La migration informatique entre opérateurs a eu lieu, celle-ci a été plus compliquée que prévu. Nous avons été contraints d'acheter des licences antivirus supplémentaires pour ne pas courir de risques.

- Yannick OLIVIER a consulté une Société de recyclage informatique pour la fourniture de PC aux Clubs dans le cadre de la mise en place de l'E.Marque.

Jacques PHILIPPE a aussi pris contact avec une autre Société, il communiquera les coordonnées à Yannick OLIVIER pour consultation.

En fonction des éléments recueillis le Bureau se positionnera au mois de Mars.

Le Conseil Départemental pourrait nous apporter une aide financière sur ce projet, dans le cadre des dotations clubs que le Conseil Départemental effectue en direction des clubs à chaque nouvelle olympiade.

Christian RODET demande si une tablette peut être utilisée à la place d'un PC.

Yannick OLIVIER précise que dans la version actuelle ce n'est pas possible car la feuille n'apparaît pas complète. Dans la version V2, en cours de développement, ce sera possible. Cependant l'utilisation d'une tablette est moins performante que celle d'un PC.

- Jacques PHILIPPE, Yannick OLIVIER et Patrice LORENZI ont participé à la cérémonie des trophées des champions organisée par le journal Presse- Océan.

A cette occasion le Comité a été récompensé en recevant un trophée pour l'organisation de l'évènement sportif de l'année, le TQO Féminin.

L'obtention de ce trophée est une très bonne promotion pour le basket départemental.

- Yannick OLIVIER et Maxime LEROUX ont travaillé sur la mise à jour du Plan de Développement Territorial suite aux décisions prises par le Comité Directeur au cours du séminaire de début de mandature. Ce document constitue une feuille de route et un support de travail. Le document a été transmis à Jacques PHILIPPE et Patrick ERRIEN pour validation.

- La campagne CNDS a débuté. Yannick OLIVIER a participé, la semaine dernière, à une réunion d'information à l'initiative de Jeunesse et Sports, le Conseil Départemental et le CDOS. Les réunions avec les Clubs ont aussi commencé. Jacques PHILIPPE, Yves GARREAU et Yannick OLIVIER monteront le dossier du CD44. Jacques PHILIPPE précise que les dossiers « Clubs » doivent être remis, au plus tard, le 28/02/2017. Pour les Comités Départementaux la date butoir est fixée au 31/03/2017.

3. TARIFICATION DES DEPLACEMENTS DES CTF ET CTA

- Aujourd'hui les interventions de nos CTF et CTA à la demande des Clubs sont gratuites, seul les frais de déplacement sont facturés aux clubs par le Comité. Dans un souci d'équité, pour ne pas pénaliser les Clubs éloignés du siège du Comité, Jacques PHILIPPE propose d'appliquer à tous les Clubs, quelque-soit leur situation géographique, un forfait déplacement qui s'élèverait à 30 ou 35€.

Le montant sera validé par la Commission des Finances.

La facturation se fera sous la rubrique « Intervention forfaitaire ».

Les Membres du Bureau présents donnent leur accord.

4. PROJET DE DEVELOPPEMENT SUR LE NORD EST DU DEPARTEMENT

Jacques PHILIPPE donne la parole à Alain GUERESSE responsable du projet.

- Pour avoir un maximum de réussite, il fallait faire un état des lieux et poser un diagnostic pour engager les actions de manière efficace.

Alain GUERESSE présente au Bureau les résultats du travail réalisé par le groupe sur la base du cahier des charges défini lors du séminaire de début de mandature. Il présente la méthodologie et le planning mis en place. (Document joint au présent PV).

Il souligne que les actions mises en place doivent être en nombre limité et bien ciblées. Il y aura un pilote désigné par action.

Les rencontres avec les Clubs se dérouleront au cours des mois de Mars et Avril.

Le groupe travaillera en parallèle avec la Commission Mini et Développement.

Alain GUERESSE propose au Bureau de valider la zone d'action qui recouvre 5 Communautés de Communes plus FAY de BRETAGNE.

Pascale SIMON pense qu'il est souhaitable d'y ajouter NOTRE DAME des LANDES.

Les Membres du Bureau présents valident la zone d'action en y ajoutant NOTRE DAME des LANDES.

Des Membres de l'ETD ont des projets apparemment parallèles qui semblent faire doublon avec les actions du Groupe de travail. Il faut que nos CTF soient informés sur les actions mises en place par le Comité et qu'ils les répercutent aux Membres de l'ETD.

Dimitri BREHERET demande qui du Comité Directeur ou du Bureau validera les propositions d'action faites par le Groupe de travail.

Jacques PHILIPPE, dans un souci d'efficacité, pense que la validation reviendra au Bureau avec information au Comité Directeur.

Le Référent administratif du Groupe sera Yannick OLIVIER.

Jacques PHILIPPE pense que l'outil mis en place pourra servir sur d'autres secteurs géographiques en l'adaptant éventuellement.

Jacques PHILIPPE remercie Alain GUERESSE et son Groupe pour la qualité du travail réalisé.

5. TOUR DES COMMISSIONS

Qualification (Pascale SIMON)

- A ce jour, le Comité compte 24741 licenciés, ce qui représente une augmentation de 2,14% par rapport à la saison passée.
- Au challenge Fédéral le Comité occupe la 5° place.
- Nous avons reçu de la Ligue le planning de visite des 14 CTC du département. Pascale SIMON participera à toutes ces rencontres.

Sportive (Chantal BEAUQUIN)

- Coupe de Loire Atlantique : Le cahier des charges a été remis aux Clubs organisateurs.
- Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse des 2 Clubs Pros. Yannick OLIVIER a relancé les 2 Présidents.
- Règle des « brûlés » : La vérification des feuilles de marque montre que le règlement relatif aux « brûlés » n'est pas suivi ou détourné. Un courrier va être envoyé à tous les

Clubs pour les prévenir que la saison prochaine, de telles pratiques seront sanctionnées. De plus les listes de « brûlés » seront consultables sur le site du Comité.

- Championnat deuxième phase : Afin d'éviter les rencontres déséquilibrées en deuxième phase, à l'intérieur de chaque niveau la Commission créera, des niveaux intermédiaires en fonction des résultats enregistrés au cours de la première phase.
- Créneaux horaires compétition : La Commission proposera la saison prochaine un élargissement des créneaux compétitions pour faciliter l'organisation des rencontres du week-end.

🏀 **Technique (Franck BAUDRILLER)**

- Formation Cadres : Cinquante stagiaires ont participé à La Baule à la formation « Cadres ». Pour la première fois un module « initiation premiers secours » a été mis en place.
- Sélections : Les 2004 Filles sont en stage au Pellerin pour 3 jours.
- 80 Filles et 60 garçons 2005 participent à un stage de 2 jours.
- Enquête Clubs Employeurs : Nous avons obtenu 95 réponses sur 142 Clubs consultés. Il apparait que 58 Clubs ont au moins un salarié.
- Dans le cadre du projet sportif Régional, Franck BAUDRILLER accompagne Thierry MOULLEC au cours des visites dans les Clubs du Département.
- Les FRECHETS SAINT NAZAIRE : Franck BAUDRILLER a visité dernièrement le Club des Fréchets. Il semble que les Techniciens poussent les Dirigeants pour avancer plus rapidement. Malgré tout c'est un Club qui travaille bien et qu'il faut aider.
- CAC 44 : La Commission a engagé une réflexion sur le CAC 44. De nouveaux critères de pondération pourraient être intégrés : Accompagnateurs d'équipe, parents coachant le week-end, Label44, OBE, Challenge Benjamins(e), Label Fédéral, salariés à temps plein ou partiel.
- La Commission invitera quelques Clubs pour leur présenter le projet. Ensuite il sera fait une simulation qui sera présentée au Comité Directeur.

🏀 **Discipline (Jacques BALZAC)**

- A ce jour la Commission a ouvert 15 dossiers disciplinaires (incivilités, coups...) contre 3 sur l'ensemble de la saison dernière.
- Ces dossiers sont difficiles à traiter en raison de l'absence d'éléments inscrits sur la feuille de marque par les officiels, d'où la pertinence de l'envoi par la CDO aux arbitres d'une note leur rappelant leurs devoirs et les moyens dont ils disposent pour sanctionner les débordements.

- L'intervention de la Commission de discipline au cours des stages de début de saison est nécessaire même si elle n'est pas suffisante.
- Yannick OLIVIER propose, qu'à l'image de certains territoires, le Comité étudie la mise en place de pénalités « incivilités ». Il ajoute que le déploiement du jeu « Joueur ou Injouable » permettra, nous l'espérons, de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur leurs comportements.

Mini et Développement (Christian RODET)

- Fête du Mini Basket : La Commission s'est réunie le 9 Février pour faire le point la fête du mini Basket qui se déroulera le 11 Juin 2017, aucun point bloquant n'est apparu. Les animations seront encadrées par 40 Intervenants en formation entraîneur.
- Forum du Mini Basket : Le forum s'est déroulé le 11 Février, 18 Clubs du 44 y ont participé.

Christian RODET souligne un contenu très intéressant.

- Challenge Benjamins(e) : Le nombre de participants est en constante augmentation. La finale départementale aura lieu à Pornic le 26 Février.
- LABEL 44 : 9 Clubs ont sollicité la labellisation.
- OBE : 64 OBE sont recensées à ce jour.

Patrimoine (Dominique BOUDEAU)

- La mise à jour des fichiers continue.
- Dominique BOUDEAU pense proposer à l'Académie 2017 Guy Camus, cette proposition sera validée en son temps par le Comité Directeur.

Logistique (Didier AUBERT)

- Pour le basket en fauteuil, Didier AUBERT souhaiterait changer de matériel. Actuellement nous possédons 4 panneaux lourds, difficiles voire dangereux à monter, il souhaiterait les revendre et les remplacer par des panneaux plus simples et plus faciles à monter.
La possibilité d'un achat va être étudiée.

CDO (Sébastien LHERMITE)

- Véronik VOYEAU suit et forme les écoles d'arbitrage. A ce jour elle en a visité 34 sur 69. Dans ces écoles, il y a de très bonnes choses de faites ce qui est très positif.
- La CDO souhaite mettre en place dès la saison prochaine une formation réservée au plus de 16 ans. Cette formation se déroulerait sur 6 sites à raison de 4 séances par site. Chaque séance aborderait un thème lié à l'arbitrage.

Pour l'aider elle ferait appel à des intervenants qui seraient rémunérés à la séance ce qui représenterait sur une saison, un coût d'environ 1700€. Actuellement cette dépense ne peut pas être supportée par le budget de la Commission.

Patrick ERRIEN regrette que ces actions ne soient pas des actions bénévoles.

Dimitri BREHERET souhaite que les intervenants soient traités de la même façon que les techniciens qui interviennent dans le cadre de l'ETD.

Jacques PHILIPPE pense que cette indemnisation pourrait faire l'objet d'une convention, chose qui paraît impossible car les arbitres ne sont pas rémunérés par leur Club. Il demande que les intervenants soient validés par les Elus.

Franck BAUDRILLER pense, même s'il y a indemnisation, que cette action ne peut qu'améliorer le nombre et la qualité de l'arbitrage et qu'il faut la mettre en place.

Patrick ERRIEN demande un suivi attentif de ces formations en termes de résultats.

Yannick OLIVIER indique que dans le cadre de la charte de l'arbitrage l'opération « bonus/ malus » doit dégager une enveloppe, une part de cette enveloppe est destinée aux territoires pour la formation des arbitres. Le Comité a complété et envoyé le questionnaire Fédéral, il se peut que nous recevions une aide à ce titre. Cette aide éventuelle pourrait servir à couvrir tout ou partie du coût de cette formation.

Le Bureau valide la proposition de la CDO à condition d'avoir un regard sur la qualité et les résultats de cette formation.

- Ecoles d'arbitrage : La CDO va organiser 2 séances, une à Nantes l'autre à Saint Nazaire, destinées aux référents arbitres de chaque Club pour les former sur la mise en place d'exercices spécifiques.
- Un « Google drive » a été envoyé à tous les Clubs qui emploient des salariés pour leur proposer, au mois de mai, de suivre une formation « Initiation à l'arbitrage ».
- Les Présidents de CDO, devant le manque de communication, ont provoqué une réunion à la Ligue pour avoir une réflexion sur les désignations.
- Véronique IGIELSKI après contrôle, s'est rendu compte, au niveau des arbitres, qu'il y avait beaucoup de différences entre les inscriptions sur feuilles de marques et les données rentrées sur FBI. Ces agissements sont souvent le fait des mêmes Clubs.
- Sébastien LHERMITE fait lecture d'un courrier co-signé par le Président de la CDO et le Secrétaire Général qui va être adressé aux Présidents de tous les Clubs pour les interpeller sur les incivilités constatées sur et autour des terrains en particulier envers les arbitres.

Dimitri BREHERET souhaite que ce courrier soit aussi adressé aux Arbitres, ce qui sera fait.

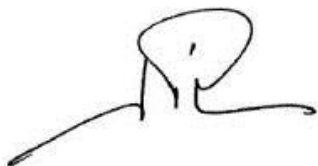
- Une communication sera aussi faite aux arbitres pour leur rappeler les moyens réglementaires mis à leur disposition pour combattre les incivilités.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Dimitri BREHERET a réalisé un document qui permettra le suivi des actions mises en place par le Comité. Les responsables devront en assurer la mise à jour.
- Christian RODET : La validation de la nouvelle organisation des compétitions réservées aux sélections sera soumise aux participants des réunions CCR qui se tiendront le 18 Mars. Cette nouvelle organisation devra être validée car elle va dans l'intérêt de la détection des potentiels
- Yannick OLIVIER interroge le Bureau sur les réponses que l'on doit apporter aux courriers, mails... reçus.
Jacques PHILIPPE demande qu'une réponse soit faite systématiquement.
Lorsque le document ne sera pas adressé par le Président, le Secrétaire ou le Trésorier du Club, un courrier type demandant de passer par la voie hiérarchique sera envoyé à l'auteur du document.

La séance est levée à 23h00

Le Président
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

